

4^{ème} journée ASH :

La

Co-ntervention

et le

Co-enseignement



Vendredi 14 juin 2019
A l'école Saint Bénigne

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY



Intervention de Diane HAMI SULTAN Enseignante spécialisée sur un Dispositif d'Aide, Formatrice à l'ICP de Paris

L'objection de cette journée va être de bousculer cette représentation, modifier nos pratiques, pour:

- Faire Cohabiter les différences au sein de la classe de référence de l'élève.
- Coopérer en vue de réaliser un objectif commun.



Le + important : stratégies, procédures et méthodes de travail !



Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Du côté des textes officiels:

- **La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** fait obligation d'assurer à l'élève, le plus souvent possible, **une scolarisation en milieu ordinaire, [...] et de garantir la continuité d'un parcours scolaire, adapté aux compétences et aux besoins de l'élève.**

Ainsi, nous parlons d'**INCLUSION**.

C'est le rôle des professionnels, qui gravitent autour des élèves, de bouleverser leurs pratiques et de se découvrir dans de nouvelles actions pédagogiques.

Du côté des enseignants spécialisés

- **La Circulaire n°2014-107 du 18-8-2014, Fonctionnement des RASED et missions des personnels qui y exercent**

Elle fait référence d'emblée à la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République qui « affirme **l'objectif d'inclusion scolaire de tous les élèves.** »

« Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et de repérer, grâce à **une analyse partagée** avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique de cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisé [...] en visant **TOUJOURS un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe.**

L'idée d'inclusion voulue par le principe d'accessibilité de l'école ordinaire pour TOUS bouleverse les pratiques fondées sur l'intégration.

INTEGRATION> venir DEDANS

INTERVENIR> venir DANS et se placer ENTRE

INCLUSION> être déjà DANS, dans un espace FERMÉ

Les difficultés de l'intégration

Comme l'élève porteur d'un handicap et l'intervenant/partenaire venaient dans l'école et aussi dans la classe de MANIÈRE PONCTUELLE, ceci engendrait:

- Déstabilisation pour le groupe classe déjà établi qui avait des habitudes, des formats de tâches. Pour les personnes présentes dans le noyau classe existant, cette intégration était donc INTRUSIVE.

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

- Du coup, pas de construction conjointe d'un projet avec objectif commun.

Les avantages de l'inclusion

- L'élève en situation d'handicap est LA > dans le système scolaire et dans le système social de l'école.
- L'enseignant n'ouvre plus les portes de sa classe mais accepte d'assumer, dès le départ et dans la continuité, la diversité.

Partenariat: définition

Association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leur effort en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voir une obligation.

Pourquoi un partenariat du côté de l'enseignant?

- Enrichir sa réflexion: observer et penser les aménagements à plusieurs permet de mieux connaître les compétences spécifiques qui sont en défaut et de mieux utiliser les ressources.

Amélioration des **compétences liées à la maîtrise des enseignements, des compétences scientifiques, didactiques, pédagogiques, éducatives et techniques.**

Pourquoi un partenariat du côté de l'élève?

- Diversifier les situations d'apprentissage et les moyens d'accès aux compétences et aux connaissances.

L'élève développe ses capacités en maintenant un objectif commun mais en multipliant les exemples et du coup, il gagne en observation, en réflexivité et en réactivité face aux situations d'apprentissage données.

Pourquoi un partenariat du côté des partenaires?

- Permettre à l'élève (autant que possible) une scolarité en milieu ordinaire. (de l'ordre de l'obligation)

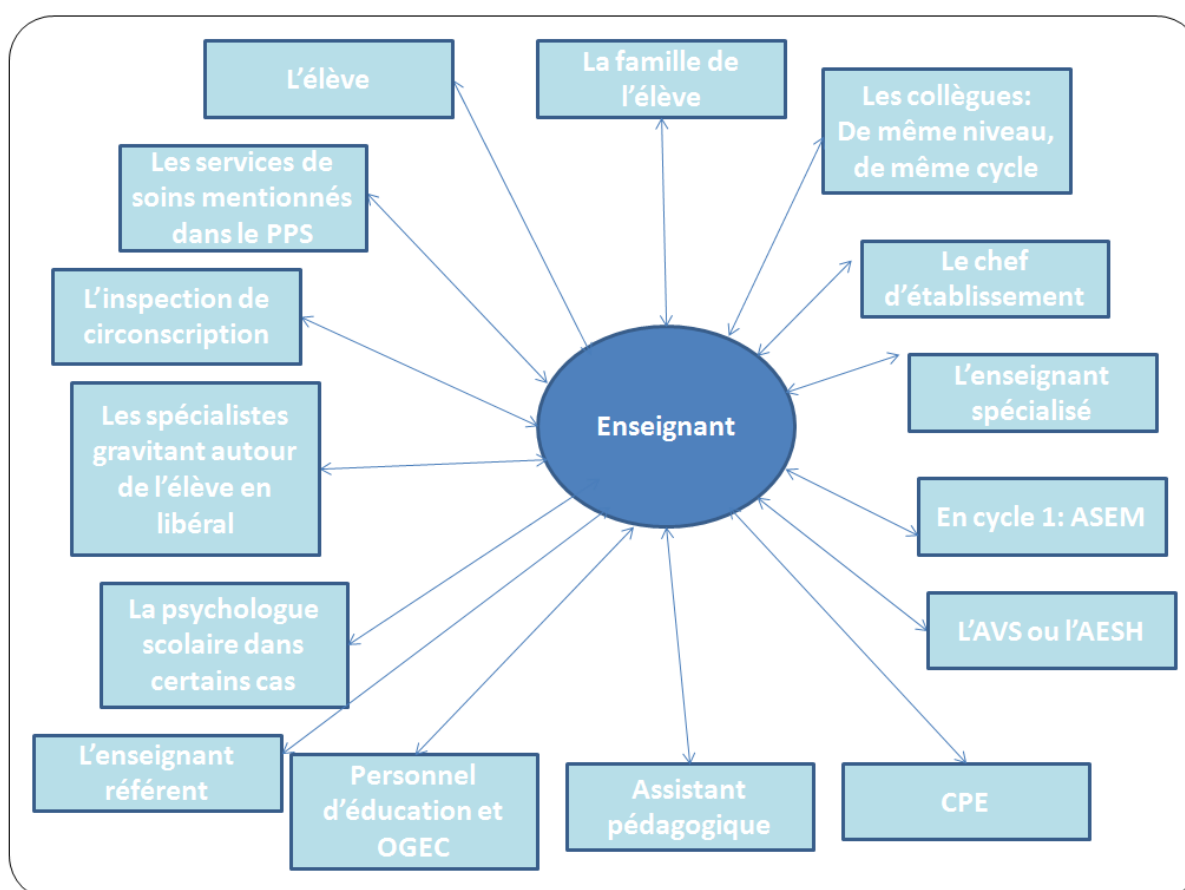
- Adapter ses compétences spécifiques et ses interventions aux différents élèves qui lui sont confiés et aux différents partenaires. (de l'ordre de la responsabilité)
- Valoriser l'apport de ses compétences (de l'ordre de la motivation)

Comment mettre en œuvre un partenariat qui FONCTIONNE?

Ceci dépend de nombreux critères, notamment:

- Des personnes investies dans le projet > affectif, relationnel...
- Du vécu du projet par les intervenants > l'autonomie laissée à chacun est-elle suffisante ou trop grande? Chacun s'engage-t-il dans cet effort commun et est-il écouté et attentif à l'autre?
- Du projet en lui-même: l'objectif commun est-il ciblé et répond-il à un besoin identifié CLAIEMENT?

Dans le cadre du suivi des élèves à BEP, quels sont les partenaires des enseignants sur poste ordinaire?



Co-réflexion nécessaire

- Pour aider l'élève à se développer de la meilleure façon possible > la co-intervention répond à un besoin, elle tente de surmonter un noeud dans les apprentissages.

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
 Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
 Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

- En s'écouter avec patience
- En ouvrant des portes vers des possibles et pas imposer un chemin
- En se donner du temps

Exemple de feuille de conseil de cycle :

Conseil de cycle de début d'année 2018 – 2019 / Elèves à BEP

Nom de l'élève >				
Difficultés repérées				
Troubles	<input type="checkbox"/> Suspicion (diag en cours) <input type="checkbox"/> Reconnu Lequel :	<input type="checkbox"/> Suspicion (diag en cours) <input type="checkbox"/> Reconnu Lequel :	<input type="checkbox"/> Suspicion (diag en cours) <input type="checkbox"/> Reconnu Lequel :	<input type="checkbox"/> Suspicion (diag en cours) <input type="checkbox"/> Reconnu Lequel :
Aménagements En classe	<input type="checkbox"/> Matériels différenciés <input type="checkbox"/> Travail différencié <input type="checkbox"/> APC <input type="checkbox"/> PPRE à rédiger	<input type="checkbox"/> Matériels différenciés <input type="checkbox"/> Travail différencié <input type="checkbox"/> APC <input type="checkbox"/> PPRE à rédiger	<input type="checkbox"/> Matériels différenciés <input type="checkbox"/> Travail différencié <input type="checkbox"/> APC <input type="checkbox"/> PPRE à rédiger	<input type="checkbox"/> Matériels différenciés <input type="checkbox"/> Travail différencié <input type="checkbox"/> APC <input type="checkbox"/> PPRE à rédiger
Intervention du Maître E	<input type="checkbox"/> Je souhaite une réunion pour échanger sur les pistes possibles d'aménagements. <input type="checkbox"/> Je souhaite une observation en classe <input type="checkbox"/> Je souhaite une évaluation diagnostique > pour : <input type="checkbox"/> croiser les regards pour avoir des pistes d'aménagements en classe. <input type="checkbox"/> Une éventuelle prise en charge en RA	<input type="checkbox"/> Je souhaite une réunion pour échanger sur les pistes possibles d'aménagements. <input type="checkbox"/> Je souhaite une observation en classe <input type="checkbox"/> Je souhaite une évaluation diagnostique > pour : <input type="checkbox"/> croiser les regards pour avoir des pistes d'aménagements en classe. <input type="checkbox"/> Une éventuelle prise en charge en RA	<input type="checkbox"/> Je souhaite une réunion pour échanger sur les pistes possibles d'aménagements. <input type="checkbox"/> Je souhaite une observation en classe <input type="checkbox"/> Je souhaite une évaluation diagnostique > pour : <input type="checkbox"/> croiser les regards pour avoir des pistes d'aménagements en classe. <input type="checkbox"/> Une éventuelle prise en charge en RA	<input type="checkbox"/> Je souhaite une réunion pour échanger sur les pistes possibles d'aménagements. <input type="checkbox"/> Je souhaite une observation en classe <input type="checkbox"/> Je souhaite une évaluation diagnostique > pour : <input type="checkbox"/> croiser les regards pour avoir des pistes d'aménagements en classe. <input type="checkbox"/> Une éventuelle prise en charge en RA

Exemple de planning :

Planning des Co intervention 2018-2019
Période 2

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8H - 8H30				Co-intervention compréhension/ langage oral CP B
8H30 - 9H	Prévention langage PS			
9H - 9H30				
9H30 - 9H55				
9h55 - 10h10	Surveillance récréation MS/GS - GS		Surveillance récréation MS/GS - GS	Surveillance récréation MS/GS - GS
10H15 - 10H30				Co-intervention langage GS
10H30 - 11H		Co-intervention attention soutenue C3		
11H - 11H30	Co-intervention production d'écrits CE2 B	Co-intervention Production d'écrit C3	Prévention construction du nombre MS	Co-intervention compréhension/ langage oral CPA
11H30 - 12H				
14H - 15H	Co-intervention algo GS	Co-intervention Résolution de problème	Co-intervention lecture compréhension CE1 A	Temps de synthèse
15H - 16H			Co-intervention lecture compréhension CE1 B	Co-intervention lecture compréhension CE2 A

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Exemple de courrier d'information parents :

Madame et/ou Monsieur,

Votre enfant **XXXX** rencontre des difficultés d'apprentissage dans le domaine des mathématiques.

Pour répondre rapidement à ses besoins, en date(s) **du jeudi 13/12/2018**, j'ai sollicité l'intervention de Melle HAMI SULTAN, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante pédagogique, pour :

- ~~Observer votre enfant en classe.~~
- Effectuer un bilan au sein de sa classe.

Ceci nous permettra, par la suite, de mettre en place des aides pour que votre enfant poursuive ses apprentissages en fonction de ses compétences. Nous vous informerons des observations faites et des éventuelles aides apportées.

Le 10/10/2018

Mme XXXX

Exemple de calendrier :

Le calendrier du DA pour l'année 2017-2018

(peut être soumis à modifications au regard du profil des élèves avec lesquels je devrais travailler.)

Semestre 1

Demandes d'observation et d'évaluations diagnostiques	Du mardi 01 /09/2017 au vacances de la Toussaint
Evaluations spécifiques par le maître E	A la réception de la demande
Elaboration des PPRE et des PAS	A la suite des bilans ASH <u>Permanence les jeudis et les vendredis de 12h45 à 13h45</u>
Rencontre des parents avec l'enseignant de la classe et le maître E	Dès que le PPRE est écrit
Prises en charge en DA sur temps scolaire	Du 13/11/2017 au 26 /01/2018 (9 semaines)
Evaluations, bilans, réajustements des PAS	Du 29 /01/2018 au 02/02/2018
Bilans avec les enseignantes, les parents et les élèves.	A la suite des bilans ASH <u>Permanence les jeudis et les vendredis de 12h45 à 13h45</u>

Semestre 2 (sous réserve de modification)

Demandes d'observation et d'évaluations diagnostiques	Du 05/02/2018 au 23/02/2018
Evaluations spécifiques par le maître E	A la réception de la demande
Elaboration des PPRE et des PAS	A la suite des bilans ASH <u>Permanence les jeudis et les vendredis de 12h45 à 13h45</u>
Prises en charge en adaptation sur temps scolaire	Du 12/03/2018 au 01/06/2018 (10 semaines) Sauf pour les élèves avec lesquels je travaille depuis le S1
Evaluations, bilans,	Du 04/06/2018 au 15/06/2018
Bilans avec les enseignantes, les parents et les élèves Clôture administrative, mise à jour de dossiers élèves	Du 18/06/2016 au 01/07/2018

Complexité du partenariat Professeur / AVS

- Difficulté du point de vue de l'AVS
 - Créer un lien avec le(s) élève(s)
 - Apprendre à connaître l'élève : ses difficultés, ses points d'appui, sa charge conative, ses capacités, ...
 - Créer un lien avec l'enseignant : comprendre quel va être sa place, son rôle
 - Répondre aux demandes de l'enseignant
- Difficulté du point de vue du cadre :
 - L'AVS est inclus dans la classe au même titre que l'élève qu'elle aide.

Alors, peut-elle intervenir AVEC l'enseignant ou doit-elle minimiser son action à l'aide-à-l'élève dans une relation de subordination?

Les documents de mise en œuvre du PPS

Préciser la déclinaison des activités principales indiquées sur la notification

1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (menu déroulant)

1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort

- Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
- S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies

1.2 Aider aux actes essentiels de la vie

- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
- Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation et à l'élimination

1.3 Favoriser la mobilité

- Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
- Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts

2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage

- Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
- Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
- Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
- Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
- Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel
- Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise

3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de
- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés

Partenariat au titre de la prévention ET de la remédiation

- « Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et de repérer, grâce à **une analyse partagée** avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique de cycle, les difficultés d'apprentissage de ces élèves et d'apporter une remédiation pédagogique dans le cadre d'un projet d'aide spécialisé [...] **en visant TOUJOURS un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe.** »

Circulaire n°2015-129 du 21-8-2015, ULIS

L'action du coordinateur s'organise autour de trois axes:

- l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'Ulis.
 - La coordination de l'Ulis et les relations avec les partenaires extérieurs.
 - -le conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource.
- au travers de ces trois axes, nous pouvons mettre en place des temps de co-intervention.

Circulaire n°2015-176 du 28-10-2015, SEGPA

Les enseignements en Segpa bénéficient d'une dotation horaire, fléchée et identifiée au sein de la dotation horaire globale du collège, affectée spécifiquement à la Segpa. Elle DOIT permettre de disposer des moyens horaires nécessaires pour couvrir les heures d'enseignement dues aux élèves de Segpa et favoriser les pratiques innovantes. Des situations d'enseignement conjointes avec des élèves qui bénéficient de la Segpa et d'autres élèves du collège seront, A CHAQUE FOIS QUE C'EST POSSIBLE, recherchées.

Pour les points de programme ou des disciplines qui font l'objet d'un enseignement dans une autre classe de collège, l'enseignant spécialisé intervient en amont ou en aval des apprentissages sur l'acquisition et le réinvestissement des compétences. Dans tous les cas, il convient de favoriser, au travers d'échanges au sein de l'équipe enseignante, la mutualisation des compétences professionnelles sur les difficultés des élèves, sur la manière de les surmonter, les objectifs à atteindre et sur les aménagements à mettre en œuvre dans le cadre de la différenciation pédagogique.

Les enseignants spécialisés ont la possibilité d'intervenir en lien avec le professeur de la discipline, au sein des autres classes du collège.

La co-intervention: elle permet au professeur de la discipline et à l'enseignant de la Segpa de travailler un objet d'apprentissage et d'apporter un étayage particulier aux élèves qui éprouvent des difficultés, dont ceux qui relèvent de la Segpa. Conçue comme une présence simultanée de deux professionnels dans le même lieu, cette organisation permet une observation plus fine des élèves, de leurs activités, de leurs réactions face aux apprentissages et un étayage immédiat pour les élèves en difficulté.

Le Bulletin Officiel n°31 du 27 août 2009, Fonctions des personnels spécialisés des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté dans le traitement de la difficulté scolaire à l'école primaire

« Les enseignants spécialisés **peuvent intervenir directement dans la classe**, regrouper des élèves pour des durées adaptées à leurs besoins, ou leur apporter une aide individuelle. »

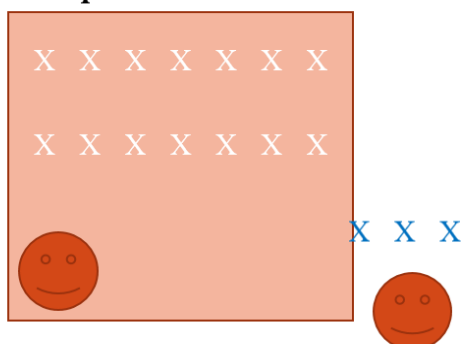
Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :

Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD

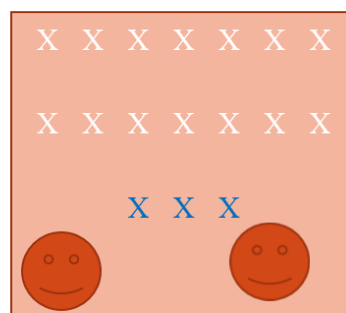
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Modèle de prise en charge

En dispositif



Modèle de prise en charge en classe de référence:



Le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire, rapport de l'Inspection Générale de l'EN, 11/2013

Il interroge la place de l'enseignant spécialisé dans le cas de difficultés graves et durables qui apparaissent comme des nœuds au sein de la classe.

- « l'intervention de RASED constitue une ressource importante. Mais, dans sa forme actuelle, elle reste trop coupée de ce qui se noue et se dénoue dans la classe. »
- Les rédacteurs de ce rapport évoquent « une mutualisation d'expertise à réaliser entre le maître spécialisé et le maître de la classe » afin d'« analyser », « comprendre », et « concevoir des réponses adaptées [...] faire que le lieu de partage de l'information soit **une équipe centrée** sur l'élève dans la classe et donc autour du maître. »

Pourquoi une prise en charge en Regroupement est trop « coupée » de ce qui se noue dans la classe?

- **Préoccupation première en classe de référence:**
 - La gestion en continu du temps didactique
- **Préoccupation première en Regroupement:**
 - Les avancées du temps de l'apprentissage
- **Tous deux, chacun dans leur classe:**
 - Ils sollicitent des rappels de procédures, de stratégies, de méthodologies jusqu'à ce que la connaissance provisoire soit modifiée en savoir durable, transférable et décontextualisable.
 - Donc, l'élève, rencontrant des difficultés, vit deux temps didactiques.

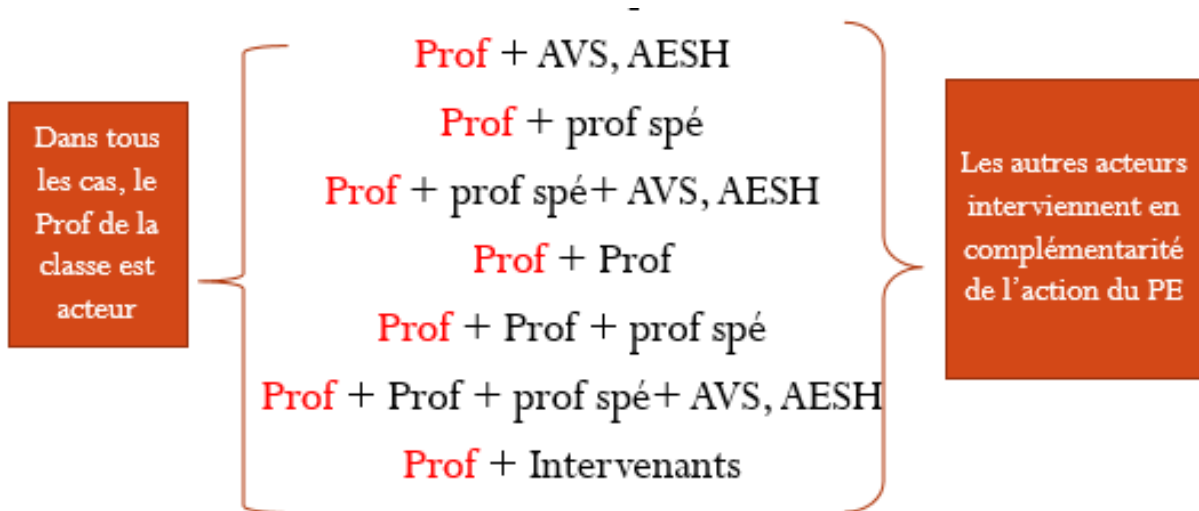
- **La co-intervention, au contraire, permet de:**

- > Inscrire l'aide du maître spécialisé dans le temps de la classe et donc, permettre à l'élève (ou aux élèves à BEP) de construire les savoirs en faisant appel aux mêmes évocations que le reste du groupe classe.

La Co, une définition

C'est une pratique pédagogique, une modalité de travail qui répond à une nécessité pédagogique. Il s'agit d'une coopération en vue d'une action commune efficace

Les acteurs de la Co-intervention peuvent néanmoins être :



Plusieurs définitions qui se rejoignent :

- « Attribuer deux enseignants à un groupe d'élèves dans la configuration préférentielle d'une salle unique. » CEPEC, « co-intervention dans une classe, Changement de pratiques », Collégissime!, n°16, décembre 2005.
- « La co-intervention suppose que **l'espace et les élèves** soient **partagés**: les deux enseignants sont ensemble dans le même espace, ou dans la classe et un espace immédiatement attenant communicant avec la classe. » Académie de Paris, DISPOSITIF « plus de maîtres que de classes »
- « Dans la diversité des organisations pédagogiques adoptées, l'une d'elles, apparemment simple de conception et d'organisation, place **un enseignant et un intervenant simultanément** dans **un même groupe classe**, dans un même lieu et dans le cadre d'activités scolaires. », La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, « Co-intervenir pour aider dans le cadre de la classe: le rôle du maître E et du professeurs des écoles. »
- Toutes ces définitions s'accordent sur:

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
 Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
 Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

- Unité de lieu
- Unité de temps
- Unité du groupe classe
- Intervention de deux adultes



Pourquoi la co-intervention ? Du côté des élèves

- Pour éviter de sortir les élèves de leur classe de référence, en les étiquetant, et ainsi, modifier les rapports PE/élève.
- Pour se former à l'entraide, au travail de groupe.
- Pour « casser » le rythme imposé par le fonctionnement du groupe classe.
- Pour prolonger une prise en charge en Regroupement.
- Pour venir en complément d'une prise en charge en Regroupement.

Dans les deux derniers cas, il s'agit de travailler :

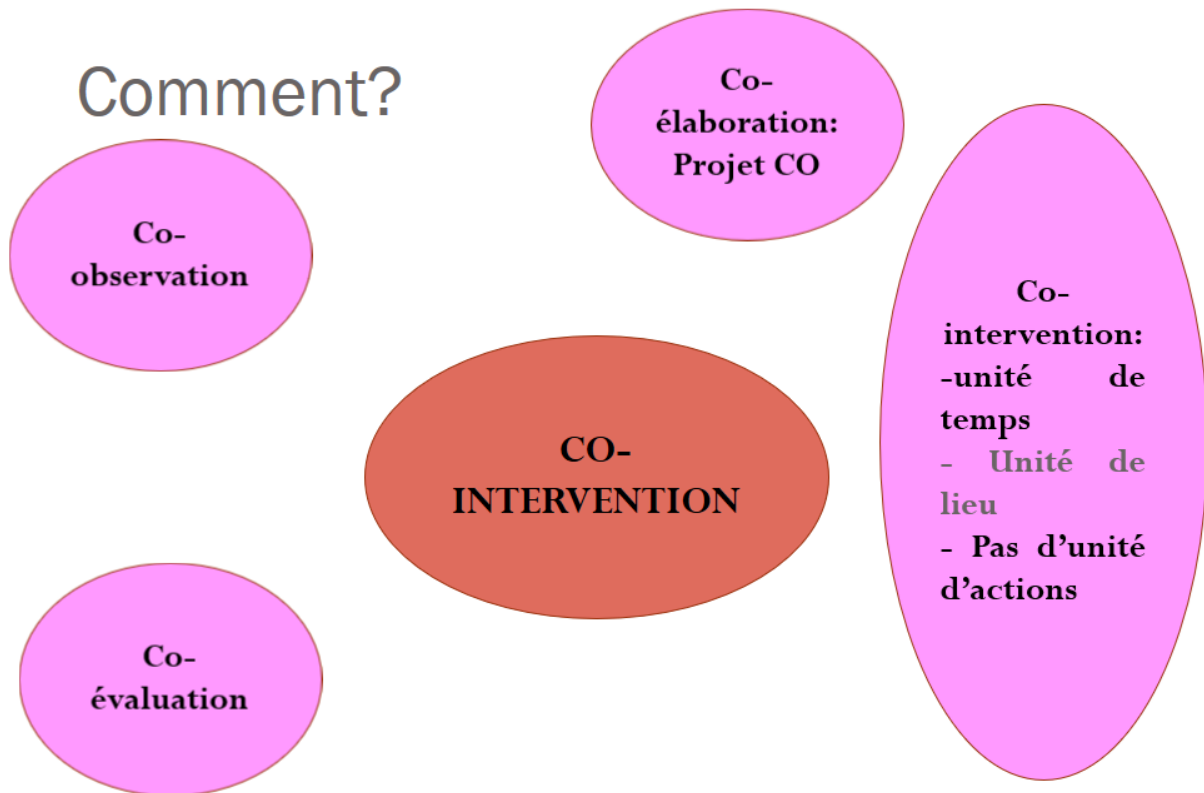
- Le transfert des connaissances et des stratégies depuis le Regroupement vers la classe de référence.
- Placer l'élève en situation de réussite en classe, pour l'aider à prendre confiance en lui.

Pourquoi la co-intervention ? Du côté des enseignants

- S'essayer à des pratiques innovantes afin de les enrichir en diversifiant les activités. (en lien avec le référentiel des compétences professionnelles)
- Éviter la solitude face à la difficulté car la co-intervention nécessite des temps d'échanges et de partages sur les pratiques : pour le maître spécialisé, il s'agit de voir son rôle s'étendre de la personne spécialisée à la personne « ressource.» autrement dit, agir avec et pour le professeur.
- Croiser les regards sur les élèves pour une meilleure cohérence au niveau des attentes et des actions envisagées: penser une différenciation pédagogique à partir des besoins des élèves.
- Avoir une meilleure connaissance des pratiques professionnelles de l'autre: les temps de concertation pour penser les actions, la répétition des formats de tâches devraient permettre « progressivement au maître titulaire d'opérationnaliser des pistes de différenciation pédagogique pour l'ensemble de la classe en l'absence du maître spécialisé.

Comment?

Comment?



Ce que ça implique en amont pour que ça fonctionne:

- Une adhésion REELLE des partenaires à cette forme de travail car les statuts et les compétences des différents acteurs de la co-intervention peuvent s'avérer des freins à la construction d'un tel projet.

(Affinités personnelles, générationnelles et de parcours professionnel, P. Garnier, « Dynamique collective et recomposition du métier. »)

- Accepter de ne plus être seul maître à bord.
- Avoir contractualisé les interventions pour être complémentaires et non « faire pareil » ou « à la place de... »

Les différents formats de la Co

- Interactions, Collaboration skills for school professionnels, Marilyn Friend & Lynne Cook, éd Pearson, 2013

Dans ce livre, les auteurs « présentent le co-enseignement comme une collaboration conçues pour répondre aux besoins des élèves selon diverses modalités. »

- Claire Boniface détaille 6 modèles de co-intervention, en traduisant cet ouvrage.

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Différences entre co-enseignement, co-présence et co-intervention :

Les sept modalités d'interaction :

Nécessite un même espace				L'espace peut être différent		
Co-enseignement			Co-présence	Co-intervention		
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle

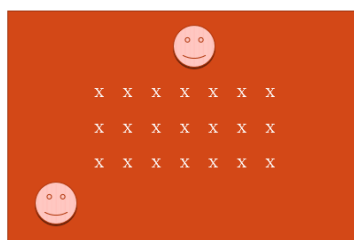
3 modèles de co-enseignement

Travail pédagogique de deux enseignants dans **même groupe**, un **même temps**, un **même espace** avec les **mêmes responsabilités éducatives** pour atteindre des **objectifs spécifiques et partagés**.

Modèle 1: l'un enseigne, l'autre observe :

Un exemple parlant avec une vidéo :

www.reseau-canope.fr/innovation2014/les-fondamentaux.html?tx-cndpvideoflv-pi1%5Bidvideo%5D=24



Les avantages de cette modalité:

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
 Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
 Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

- ▣ Elle permet une observation affinée: on se concerta à l'avance pour décider ensemble quelle(s) donnée(s) sera observée(s).

Quelques pistes: observer les démarches des élèves dans certains apprentissages « nœuds », les mises en route, la compréhension des consignes, ...

- ▣ Elle permet de croiser les regards:
 1. on observe à deux
 2. on partage nos observations
 3. on analyse à deux

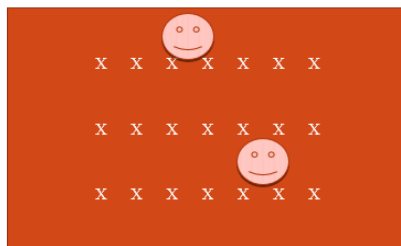
Les limites de cette modalité:

Elle n'est pas suffisante, dans le sens où elle est utile au début d'une collaboration entre professeurs.

- Avec cette modalité, nous sommes dans la co-observation + co-évaluation formative, diagnostique
- Mais nous ne sommes pas encore ni dans la co-élaboration, ni dans le co-enseignement.
- Nous pouvons donc parler de co-présence

Modèle 2: l'un enseigne, l'autre aide

- Un professeur garde la responsabilité de l'enseignement tandis que l'autre circule à travers la classe, fournissant « une aide discrète en fonction des besoins »



D'après les auteurs, cette organisation est pertinente lorsque:

- ▣ « l'un des enseignants a approfondi un domaine pour l'enseigner.
- ▣ L'activité risque de présenter des difficultés immédiates, mais il est important qu'elle reste collective.
- ▣ Lorsque des élèves manifestent des difficultés à se mobiliser. »
- ▣ Elles ajoutent qu'il est important d'alterner les rôles.

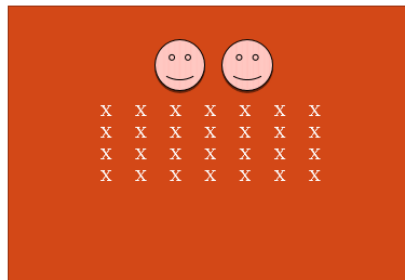
ATTENTION:

Cette modalité peut fonctionner dans le cadre d'un dispositif PMQC mais pas toujours dans le cas d'une co-intervention professeur + Maître spé car le maître spé ne peut être vu comme un professeur surnuméraire.

- Il DOIT intervenir sur les méthodes de travail, les procédures et les stratégies amenant à tirer profit d'un apprentissage.

Modèle 3: En tandem

- Les enseignants sont acteurs avec toute la classe en même temps.



1. Pour poser le cadre, les consignes, les contraintes, les démarches et stratégies



2. pour faire un retour sur les objectifs de séance



3 modèles de co-intervention

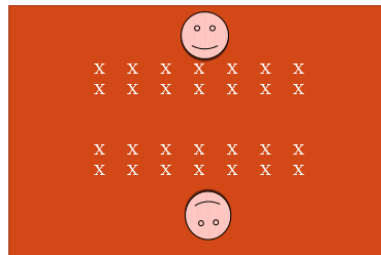
Les interventions se font dans des espaces « différents »

Les rôles des professeurs sont différents

Modèle 4: enseignement parallèle

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Les enseignants font la MEME CHOSE en MEME TEMPS.



Enseignement parallèle pour développer la motricité fine et la tenue de l'outil scripteur en maternelle



- D'après les auteurs, il y aurait des avantages à tirer de cette modalité de travail:
 - ☐ Du côté de l'enseignant > la réduction du nombre d'élèves.
 - ☐ Du côté de l'élève
 - Facilité pour accéder à l'apprentissage du fait d'avoir une attention accrue de la part du professeur.
 - Facilité pour accéder à l'apprentissage grâce à un accroissement de la prise de parole.

Toujours d'après les auteurs, cette modalité peut envisagée de ne pas être dans une unité de lieux, à la condition que la préparation soit commune.

ATTENTION:

Cette modalité ne peut PAS impliquer le maître spécialisé, sauf si cette disposition est pensée pour aider les élèves à prendre conscience « des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite » d'un savoir.

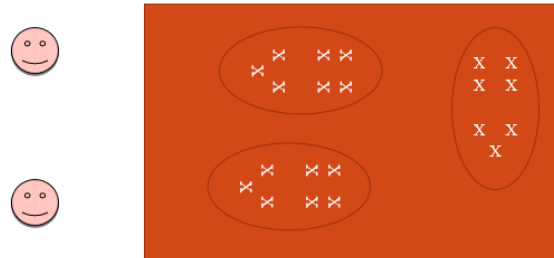
Dans ce cas, le maître E intervient en tant que personne ressource pour son collègue.

Ce que la co-intervention PE + PE Spé n'est pas:

- Se substituer à l'action du maître.
- Intervenir sur le même registre que celui du PE de la classe.

Modèle 5: l'enseignement en ateliers

- Les professeurs se divisent le contenu: chaque professeur enseigne le contenu à un groupe et reproduit son intervention auprès d'un autre groupe.

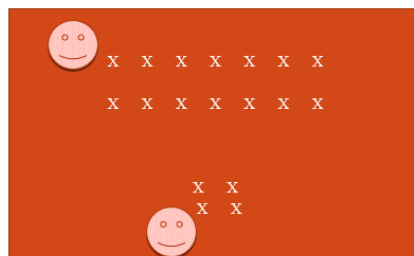


- Cette forme exige un temps de travail commun préparatoire.
- Elle est pertinente quand il y a un matériel spécifique à apporter, manipuler, exploiter.
- Elle permet d'agir à titre préventif en maternelle comme en élémentaire et en secondaire

Exemple sur les nombres : feuille Badaboule d'Accès donnée par Diane

Modèle 6: enseignement avec groupe différencié

- Un enseignant prend la responsabilité de l'ensemble du groupe tandis que l'autre œuvre avec un petit groupe.



Groupe différencié pour développer des stratégies de compréhension de textes littéraires



- Cette organisation concerne un moment d'apprentissage spécifique où certains élèves rencontrent des BEP.
- Cette organisation ne prend pas forcément l'intégralité de la séance, elle peut être choisie pour la mise en route de la séance ou bien pour la fin de la séance également.
- Elle peut concerner :

- ☐ Des élèves rencontrant des difficultés.
- ☐ Des élèves rencontrant des facilités.

- D'après les auteurs, la différenciation peut concerner un domaine sur lequel travaille le grand groupe ou bien un autre domaine.
- Nous émettons des réserves concernant cette dernière idée car notre objectif est :

Travailler la même capacité en vue d'accompagner l'enfant dans l'utilisation des ressources qui vont lui permettre de produire. Le support peut être différent, ainsi que notre action, mais la compétence travaillée doit être la même.

- Selon cette modalité, le professeur comme le PE spé peut prendre en charge le groupe différencié.

Cette modalité permet aux deux professeurs d'observer l'élève dans les apprentissages (avec le professeur, les élèves du groupe et les supports) et de mettre en œuvre un dialogue pédagogique en vue qu'il apprenne/transfère dans le cadre de sa classe.

Autrement dit, quand le maître spécialisé prend en charge le groupe classe, alors, le professeur peut travailler avec un groupe pour les voir fonctionner, prendre conscience de leurs obstacles et leur donner un temps privilégié.

Exemple de séance différenciée en lecture sur le thème du chat : voir les feuilles distribuées par Diane

Exemple de séance différenciée en résolution de problèmes : voir les feuilles distribuées par Diane

Les questions que l'on doit se poser :

- Cette modalité exige un temps de travail commun préparatoire conséquent.
- Quelle compétence ? Quel objectif prioritaire ?
- Quels sont les obstacles ?
- Quelle tâche peut-on donner pour qu'elle soit complexe en évitant qu'elle soit compliquée ?
- Quelles vont être les postures de chacun des professeurs ?
- À quel moment co-animerons-nous ?
- À quel moment le groupe différencié se mettra en place ?
- Quel(s) support(s) ?

Que doit-on trouver dans un projet de co-intervention ?

- L'intitulé, l'objectif du projet.
- Le public concerné par le projet.
- L'organisation du travail (lieu, période, fréquence.
- La co-observation (les constats qui justifient de la CO)
- Le travail précurseur à la CO en classe de référence et en dispositif.
- Les modalités de la CO (le type de CO et la contractualisation des interventions maître/maître spé)
- Les moyens et supports utilisés.

La validité & la poursuite d'un dispositif Co dépend de la rédaction de ce projet. Il va être le garant des règles et du protocole fixés.

Il est primordial de planifier le projet, de le préparer et de dégager des temps communs de régulation et d'évaluation.

La difficulté réside dans le fait de s'aménager des temps en commun.

Conclusion

- La co-intervention est un travail COLlaboratif qui conduit à une action concertée et complémentaire. Plusieurs organisations pédagogiques sont possibles.
- Toutefois, toutes ces modalités nécessitent l'implication des intervenants avant, pendant et après ces activités précises d'enseignement.

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Les incontournables pour une co-intervention optimale :

I. Co-observation pour :

- Cibler des apprentissages nœuds/résistants
 - Observer l'élève dans sa démarche ou sa non-démarche
 - Croiser les regards entre les différents acteurs de l'éventuel projet co
- Afin de Répondre à un besoin pédagogique clairement identifié

II. Co-élaboration pour :

- Penser ensemble le projet : objectif commun/ rédaction de la progression
 - Contractualiser les missions de chacun des intervenants
 - Contractualiser les aménagements / adaptations / différenciation au regard
- Formaliser un document utile à chacun des intervenants

III. Co-intervention pour :

- Agir en partenariat
- Agir ENSEMBLE dans un même lieu autant que possible
- Agir DIFFEREMMENT ou pas

IV. Co-évaluation pour:

- Penser les réaménagements / prolongements
- Evaluer les acquis

La classe de Diane :



Biblio

Vive les Zatyptiques ! Aidons nos enfants surdoués, hypersensibles, dys et autres zèbres de 3 à 20 ans à s'épanouir, d'Audrey Akoun, Isabelle Pailleau

La co-intervention à l'école : une nouvelle professionnalité éducative, des expériences conjointes d'aide et d'accompagnement d'élèves à Besoins Educatifs Particuliers, d'Annick Ventoso-Y-Font et Mireille Dubois-Bégué, 2014

Interactions, Collaboration skills for school professionals, Marylin Friend & Lynne Cook, éd Pearson, 2013

Les petites bulles de l'attention, se concentrer dans un monde de distractions, de Jean-Philippe Lachaux (surtout après le CE1)

Calme et attentif comme une grenouille, d'Eline Snel, 2017 (avant le CE1)

Outils pédagogiques

Blue bot, génération robots programmables avec Scratch

Time timer, outil visuel pour matérialiser le temps

Auditor Audictrix, pour mieux comprendre les textes entendus

Lectorino Letorinette, pour mieux comprendre les textes littéraires

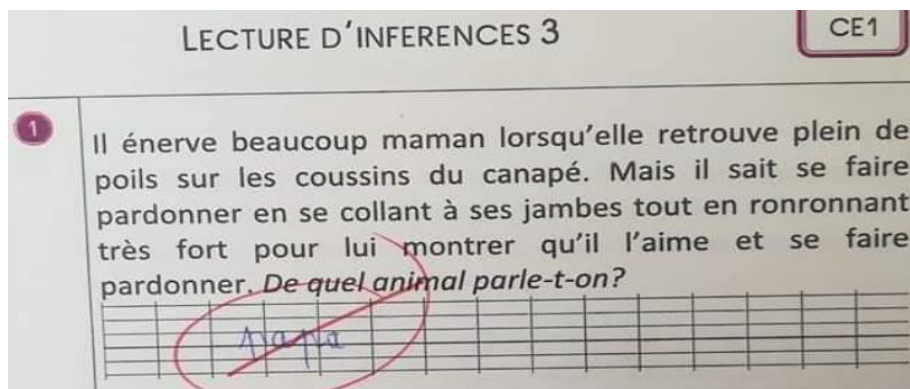
Lector Lectrix, pour mieux étudier des textes en collectif

Khan Académie, logiciel de différenciation en mathématiques, sciences et informatique

Accès Editions, 101 jeux de nombres, 5 – 8 ans

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

Perle de la journée



Vers une nouvelle mission...

Mille mercis à Sarah Froussart, Céline Battistella, Fanny Bryczek, Cathy Estivalet, Isabelle Saporito, Frédérique Verscheure, Dominique Ferté pour leur implication et leur bienveillance à l'égard de nos élèves à BEP.



Nous vous souhaitons une belle route avec votre valise ASH qui ne manquera pas d'être enrichie par votre venue à nos formations de l'année prochaine !

Une équipe ASH qui s'enrichit



**MOHAMMAD
VALSAN**

Mo.valsan@gmail.com
06 99 74 10 07
Maître E en Dispositif
d'Aide : Écoles Notre
Dame à Beaune, Saint
Cœur à Beaune et Saint
Joseph à Meursault
Référént numérique



**MYRIAM DE
DREUILLE**

myriamdedreuille@hotmail.com
Coordinatrice de l'ULIS du
Collège Saint François à Dijon



**ISABELLE
CHAPUIS**

i_chapuis@orange.fr
Maître E en Dispositif
d'Aide : mi-temps au Petit
St François et mi-temps à
Alix Providence à Dijon

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY

**Bonne lecture, excellentes vacances à toutes et tous
et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures ASH !!!**

Journée organisée par le groupe Pilotage ASH 21 :
Anne ZANA, Christine TIPY, Cécile SANTIGNY et Marc RENARD
Compte-rendu rédigé par Cécile SANTIGNY